un, cette tyrannie de has étage.

"La burcaucrație affaiblit les facultés d'une nation, comine le ferait une discipline qui empecherait une race d'hommes d'agir et de penser. Elle maintient, en effet, les peuples dans une véritable enfance, et elle les rend incapables de ces viriles initiatives qui distinguent les peuples libres. C'est ainsi, par acemple, qu'en habituant les Francais à compter exclusivement sur l'autorité pour le maintien de la paix publique, elle les expose, aux époques on cette autorité devient défaillante, à subir des résolutions accomplies par une faible minorité.

Si l'on réfléchit que les doctrines

Si l'on réfléchit que les doctrines radicales et socialistes tendent à ré-server exclusivement à l'État toutes les initiatives, à concentrer, dans ses mains, la direction de toutes les œuvres, de toutes les entreprises, depuis l'éducation de l'enfance, jusqu'à l'exoloitation des chemins de fer, on a le droit de douter que les radicaux soient destinés à nous faire perdre le renom facheux d'être un peuple de fonctionnaires. Une dure expérience nous a d'ailleurs appris que révolution est le contraire de réforme.

« Un autre danger de la bureaucratie est "Un autre tanget de la bureautraite est de favoriser l'envahissement indéfini de la vie privée et de la vie publique, et de sou-mettre plus qu'il ne convient les provinces à la capitale. Elle fournit, en effet, des moyens illimités d'action à chaque gouver-nant qui, poussant le désir du bien jusqu'à nant qui, poussant le desir du hien jusqu'a l'intolérance, veut, à tout prix, assurer aux administrés le bien-être que ceux-ci, dans son opinion, sont trop lents à conquerir. Quand les chefs sont trop indolents pour provoquer ces malsaines concentrations d'autorité, les bureaucrates en prennent l'intitative.

l'initiative.

y Voilà pourquoi depuis deux siècles et surtout depuis 1791, chaque réunion du domaine public s'étend, de proche en proche, aux dépens de celle qui se trouve au dessous. Voilà comment la famille est absorbée par la commune; la commune par le département; le département par l'Etat; la nation entière par la bureaucratic. y

L'espace très-restreint dont nous disposons ici, nous force de tronquer les judicienx aperçus, fruits de toute une vie d'études et d'observations, dont le livre de M Le Play est rempli. Le paragraphe important que l'émi-

nent économiste consacre à la bureau-cratie, peut se résumer ainsi:

« La bureaucratie désorganise la vie publique déconsidère l'autorité, en conférant insidieusement le pouvoir aux inférieurs non responsables. Elle excite, chez les citoyens, la recherche des fonctions salariées; elle les habitue à vivre aux dépens de l'Etat au lieu de lui venir en aide; elle fait oublier le devoir qui lui commande de maintenir l'observation des lois, à des époques malheureuses où la défaillance du pouvoir encourage la rébellion.»

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 29 Janvier 1879. Parmi les intimes de l'Elysée, on paraît convaincu que le maréchal a saisi un prétexte pour s'en aller et qu'il ne cèdera pas sur la question des commandements.

C'est surtout à propos de la mise en disponibilité du général Douay qu'il s'est indigné de ce qu'on exigeait de lui. Il refuserait aussi de contresigner le décret transférant le duc d'Aumale à Bourges. Bref, dans le monde d'où je vous écris, on semble convaincu qu'il y aura démission.

Voici un détail curieux que je tiens de source sûre : Le jour de l'interpellation, sur les ordres précis venus de l'Élysée, on a, à l'hôtel de la rue Bellechasse, demeure privée du maréchal, chauffé les calorifères et préparé les lits pour qu'on pût s'y installer, le soir

sans doute pour intimider les ministres et les gauches, a quitté l'Élysée ce matin, à 3 heures, est allé coucher à son hôtel de la rue Bellechasse et est revenu à l'Élysée à 7 heures, pour présider le conseil extraordinaire des

Un autre conseil a eu lieu à midi On autre conseil a et neu a midi.

De grands afforts sont faits pour décider le maréchal à ne pas donner sa démission; il n'est pas donteux, d'après les renseignements diplomatiques, que cette démission serait pour la France une cause de grandes difficultés à l'extérieur: l'attitude de l'Europe serait, non pas immédiatement hostile, mais très défiante. Réunions très agitées des chefs des

gauches, toute la nuit dans les bu-reanx de la République Française; les propositions les plus violentes ont été emises, notamment de mettre le maréchal en accusation avec les minis-

réchal en accusation avec les ministres du 16 mai.

La commission d'enquête électorale est convoquée aujourd'hui, à une heure, au Palais-Bourbon, pour entendre la lecture du rapport général de M. Henri Brisson sur les actes du cabinet du 16 mai.

Le rapport de M. Henri Brisson a déjà été approuvé par la sous-commission du 16 mai.

Le rapport de M. de commission de la commission

nécessité de la mise en accusation des ministres du 16 mai.

Si, comme il est probable, la commission d'enquête adopte les conclusions de son rapporteur général, la Chambre sera saisie de la question, sous peu de jours. La nomination de M. Laferrière aux

fonctions de directeur général des cul-tes serait, d'après ses collègues au Conseil d'Etat, un symptôme des plus significatifs. Parmi les avocats du Con-seil, M. Laferrière s'est fait une véritable réputation de frondeur, d'oppo-sant et de voltairien.

Les romanciers ne respectent rien.
Sous le titre de Cocorico, le Petit
Caporal publie déjà un feuilleton de
Capendu, qui emprunte une partie de son intrigue au Secret du Roi, de M. duc de Broglie.

La baisse s'accentue d'une façon si importante que les commentaires sont superflus:

Le maréchal de Mac-Mahon aurait donné sa démission. Un groupe des gauches voudrait que M. Dufaure fût élu président de la République, à titre intérimaire, jusqu'en 1880, afin, sans doute de préparer l'avénement du « Dictateur,» protecteur des nouvelles couches sociales....

D'après une autre version, M. Du-faure et ses collègues resteraient mi-nistres avec M. Grévy, s'il était élu

président de la République.

PS. Grande agitation, ce soir, dans la population parisienne, par suite de la démission du Maréchal. Les kiosques sont assiégés pour s'arracher les jour-naux. Il y a tout lieu de croire que les Chambres seront réunies, demain, en Congrès, pour élire, sans retard, le nouveau président de la République qui, suivant, toutes les probabilités, sera M. Grévy. Dieu sauve la France! DE SAINT CHÉRON.

Bulletin Économique

Le Libre-Échange et l'Industrie anglaise

Nous avons dit il y a quelques jours que les filatures de coton de l'important centre iudustriel de Blackburn (Lancashirl) venaient de demander une nouvelle réduction de 5 0/0 sur les salaires de leurs ouvriers, et que les ouvriers ne paraissaient pas

que les ouvriers ne paraissaient pas devoir l'accepter.

Il est bon de se rappeler que déjà au mois de novembre 1877 une première réduction de 10 0/0 avait été opérée, qu'elle avait été suivie au mois d'avril dernier d'une nouvelle réduction de 10 0/0; qu'enfin, en novembre derniers une resembre derniers que les consents. vembre dernier, un autre abaissement de 5 0/0 avait eu lieu, ce qui portait à 25 0/0 la réduction totale subie par les salaires depuis un an. Si l'on ajou-te à ces 25 0/0 les 5 0/0 demandés aujourd'hui, on arrive à un total de 30 0/0.

C'est donc sur les ouvriers qui gagnaient un salaire

De 6 fr. par jour, une réduction de 1f.80 -------16.20 De 4 fr.

Si à ces réductions de salaires on ajoute les diminutions dans la durée du temps de travail on comprendra aisément la profonde misère dans la-quelle se trouve aujourd'hui la popu-lation ouvrière de l'Angleterre et l'avis qu'on lui donne d'aller chercher sa vie dans les terrains déserts et incultes de l'Amérique du Nord. L'école de Manchester qui espérait

voir ses doctrines aveuglément accep-tées par toutes les nations du monde, a poussé l'industrie anglaise à développer ses moyens de production jus-qu'à la folie, afin d'être en état de fournir à tous les pays du globe les produits manufacturés qui leur sont nécessaires. Elle a aujourd'hui atteint ce résultat, puisqu'elle ne consomme plus que 15 0/0 de sa production et qu'elle est condannée à exporter 850/0 de ses produits, si elle ne veut se trouver écrasée sous les montagnes de tissus de toutes sortes qu'elle fabrique.

Aussi sommes-nous témoins des efforts immenses qui sont tentés par les manufanturiers de Manchester et leur école pour empêcher les barrières entières de se relever devant eux. Des sommes énormes sont consa crées par les comités du libre échange pour combattre dans le monde entier les idées protectionnistes qui se réveillent de toutes parts, parce que partout elles assurent le développement graduel et raisonné de l'industrie et de la prospérité publique.

Pour les Anglais de Manchester. c'est une question de vie ou de mort.

Il faut qu'à tout prix ils obtiennent l'accès des marchès étrangers.

Mais leurs fallacieuses doctrines ont fait leur temps. Les Etats-Unis se sont garantis par des tarifs énormes; la Russie les a suivis dans cette voie; l'Autriche et l'Italie y sont compléte-ment entrées. L'Allemagne va modifier ses tarifs de douane pour protéger son industrie nationale qui succombe et la mettre à l'abri des coups que lui a portés jusqu'à ce jonr l'industrie an-glaise. La Suisse suit le courant où l'entraînent les grandes nations qui l'entourent. L'Espagne elle-même veut défendre ses intérêts et ceux de ses populations ouvrières.

Enfin, nous voyons dans le Times que les colonies anglaises, elles-mêmes, rejettent les produits de la métropole et créent une industrie pour se sous-traire aux détestables produits frelatés de la Grande-Breiagne

Que reste-t-il à l'Angleterre pour

placés sous sa domination ou sous afluence, et nos marchés français si nous ne savons les défendre.

Notre industrie n'a point encore abaissé les salaires dans une sérieuse proportion. La crise a commencá chez nous beaucoup plus tard qu'en Angle-terre; et si nous n'avions à supporter ces écrasantes importations de l'Augleterre, ou la pression qu'elles exer-cent sur nos marchés, nos ateliers seraient en pleine activité, et nos ouvriers n'auraient rien à redouter pour leurs salaires.

Si c'est à la misère qui dure déjà depuis cinq ans en Angleterre, et dont pas un Anglais n'ose prévoir le terme, que nos libre-échangistes veulent nous faire arriver, qu'ils le disent: car avec nos charges de toutes sortes, nos impôts de toute nature. créés depuis 1870, la lutte est impossible et les

catastrophes sont prochaiues. Les relèvements de tarifs proposés par le ministre du commerce ne sont plus même, maintenant, l'équivalent des abaissements de salaires opérés en Angleterra dans les manufactures qui

numéro du Times paru ces jours der-

Le grand journal anglais publie une longue et intéressante étude sur les conditions de l'industrie cotonnière tant dans la Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis

Les fabriques anglaises, dit-il, traversent en ce moment une crise trèsgrave: pour les 25 ou 30 centièmes, elles ne travaillent plus d'énormes quantités de cotonnades resteut en magasin, et les prix sont tombés si bas qu'ils ont cessés d'être rémunérateurs. La consommation des cotonnades n'a pas diminuée; mais l'Angleterre n'a plus le monopole de la satisfaire; Les antres nations se mettent de plus en plus en état de pourvoir à leurs propres besoins. En 1860, les ÉtatsjUnis consom-

maient 358,000,000 de livres de cotou natent 35,000,000 de livres de coton et demandaient à l'Angleterre 226, 000,000 de yards de colonnades; en 1877, le premier de ces chiffres s'éle-vait à 610,000,000 tandis que l'autre tombait à 61.000,000.

Dans ce même intervalle l'Inde qua-druplait son outillage et arrivait à employer 92,000,000 de livres de coton. En même temps, l'exportation des

cotons manufacturés des Etats-Unis singulièrement développée ; on se plaît assez volontiers en Angleterre. croire que cette exportation n'est pa rémunératrice et a uniquement pour objet d'écouler une surabondance de produits; il n'en est rien, et la concurrence des fabriques américaines est un fait qui mérite toute l'attention des anglais

Parmi les causes de ce nouvel état de choses, ajoute le *Times*, il faut classer les progrès marqués qu'ent faits les Américains dans leurs procédés de fabrication, leurs machines qu'ils fabriquent maintenant eux mêmes au lieu de les faire venir d'Angleterre, l'intelligence et l'habileté de leurs ourintelligence et l'habilete de leurs ou-vriers, leur génie inventif que leur lé-gislation encourage au lieu d'entraver, enfin l'appui du govvernement qui fait tout ce qu'il peut pour protéger l'industrie en fuculitant les débouchés et fermant en même temps le marche américain aux industries étrangères.

« Les Américains entrent ainsi dictement ou indirectement avec leurs fabriqués dans tous les pays, grâce aux tarifs modérés de douane, et les fabriqués de ces mêmes pays ne peuvent entrer chez eux qu'en payant des droits qui rendent impossible toute tentative d'importation en concurrence avec les produits américains sur le marché des Elats-Unis.

Extrait du Manchester-Guardian : « La détresse parmi les ouvriers de Manchester est si grande qu'elle a amené la création de comités destinés à distribuer des secours en vêtements et en nourriture ; à Wendeuill street, le 20 janvier, on avait secouru 1,200 s'il faut continuer longtemps à distribuer des secours sur une aussi large échelle, il faudra faire de nouveaux et pressants appels à la

« A Oldham. l'industrie continue à etre dans des conditions fort peu satisfaisantes; les rapports publiés par les compagnies à obligatious limitées prouvent que presque toutes ont subi de fortes pertes; ce qui n'est pas éton-nant quand on considère le peu de marge qui reste entre le prix du coton brut et celui des articles manufactu-

Telle est la crise qui a commencé en 1873 et qui va toujours s'aggravant. Ayons donc le bon sens et la raison de maintenir le travail de nos ouvriers, et de faire à l'industrie des conditions qui lui permettent de tenir ses ateliers en activité ainsi que le taux des salaires. Tâchons de soustraire nos populations laboricuses aux affreuses calamités qu'éprouvent les ouvriers anglais.

ROUBAIX-TOURCOING

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que les inhumations vont recommencer à avoir lieu dans le 7^{me} compartiment de terrain commun du cimetière, ouvert en 1867, et qu'en conséquence, les personnes qui ont fait placer dans ce même compartiment des épitaphes en bois, en fer ou en pierre, sont tenues de les faire enlever im-Que reste-t-il à l'Angleterre pour pierre, sont tenues de les faire enlever im-

procédé par les agents de l'administration. On devra s'adresser pour faire enlevre lesdites épitaphes, au conciegre du cime-tière chargé de la surveillance de cette

Roubaix, le 20 janvier 1873 CH. DAUDET, Maire.

L'adjudication des travaux de construe-L'adjudication des travaux de construc-tion. à Rombaix, d'une é als de matation suivant les plans, devis et cahier des char-ges adoptés par le Conseil nutnicipal le 13 décembre 1578 et approuvés par l'autorité préfectorale le 25 janvier 1879, aura lieu le lundi 17 février prochain dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Cette adjudication sera divisée en deux lots. Le premier comprendra l'établisse-ment des bassins et clôtures dont la dé-pense est évaluée à 125.000 fr.; le second, la construction des cabanes, abris et ac-cessoires en bois, Devis 27,600 fr.

MM. Trystram et Girard, députés du Nord MM. Trystram et Girard, députés du Nord viennent d'être nommés membres de la commission chargée de l'exymen de la concession du canal de St-Dizier et Vassy (Haute-Marnel.— M. Guillemin a été éti de la commission pour l'examen du projet de loi portant approbation de la convention provisoire de commerce, signée à Rome, le 15 janvier 1879, entre la France et l'Italie.

M. Gustave Masure, député du Nord, finous envoient leurs produits par cen-taines de millions.

Du reste pour édifier nos lecteurs, nous allons leur eiter un extrait d'un

M. le général Clinchant est à Paris depuis avant-hier. Le commandant du premier corps d'armée a été mandé par le général Gresley, ministre de la guerre,

Nous avons annonce, hier, l'élection de M. Charles Verley, comme président du tribunal de commerce de Lille, en remplacement de M. Labbe-Rousselle, non rééligible. Nous apprenons aujourd'hui que les scrutins relatifs à la nomination de quatre juges et de deux juges supplients, n'ont donné aucun résultat. L'élection est renvoyée au mercredi 5 février prochain.

Les élections pour le renouvellement partiel des nuembres de la Chambre de commerce ont donné les résultats suivants:

MM. Jules Decroix 4:0 voix; A. Masqueller, 400; Théodore Barrois, 398; Jules Schoutteten, 398; Labbe-Rousselle, 397; Adrien Bonte, 398;

Le résultat ne pourra être proclam qu'après le recensement général des votes de Lille et de Cambrai. Toutefois, on doit considérer cette élection comme donnant un résultat définitif, car les suffrages obtenus la dépassent majorité absolue.

nus la dépassent majorité absolue

Le Comice agricole de Lille tiendra, en 1879, le lundi les septembre, un concours de labourage, au lieu qui sera ultérieure-ment désigné. Un grand nombre de médallles d'or, d'ar-grant et brouze seront d'increncies nu leuriet

La commission administrative du Cercle libéral a remis è M. Martin Nadaud, lors de son passage à Lille, la lettre suivante, qui n'a pas manqué d'impressionner le député libre-échangiste :

Monsieur le député, La commission ouvrière du Cercle liberal du Nord ne peut vous laisser traverser la ville de Lille saus attirer voire attention sur la situa-tion difficile de nos industries et la misère qui en résulte nour les ouvrières.

tion difficile de nos industries et la misère qui en résulte pour les ouvriers.

La plupart des industries du Nord souffrent viv. meni de la crise commerciale dont la principale cause est la production excessive de l'Angleterre.

L'industrie du lin a perdu 200,000 broches depuis cinq aus, c'est-à-dire près de la motté de cette industrie.

L'industrie du coton réduit partout le travail, et les retorderes, les seuls petits atéliers qui permettaient encore à l'ouvrier de devenir propriétaires d'usines, sont presque tous fermies.

L'industrie du fer, celle de la houille ne sont

inés.
L'industrie du fer, celle de la houille ne sont pas plus prospères.
Et partout à Lille et dans le département ce ne sont qu'ateliers fermés. usines ne travail-lant que les deux tiers ou la modité du jour.
Les contre-maîtres qui quittent les usines arrêtées ne trouvent pas ailleurs la même positions et sont parfois obligés de redevenir simples ouvriers.
Les ouvriers gagnent à peine de quoi vivre et ont perdu pour longtemps tout espoir de voir améliorer leur situation.
Il depend de vons, Monsieur le député, de rémédier, dans une certaine mesure, a ce périble étal de choses, en aidant à relever les droits dans le tarif général des douanes et dans les trailés de commerce.
La République réparera ainsi le mal cusé par l'Empire; elle donnera aux ouvriers le moyen de vivre honorablement en travaillant a pleine journée et on tirant de leur travail un salaire suffisant,
Veuillez agréer, M. le Député, avec nos remerciments, nos saluis fraternels.

Pour la commission du Cerele libéral des Nord,
P. WAYRIN.
Les débats de l'affaire de VI aine mationale

Les débats de l'affaire de l'Union nationale contre ses anciens administrateurs et contre le directeur de la société le Teureau jancienne dénomination de l'Union nationale, ont eu lieu lundi devant la première chambre de la cour d'appel de Douai.

Nos lecteurs se souviennent que le tribunal de commerce de Lille avant prononcé la nullité du Teureau et de l'Union nationale.

Devant la cour certains administrateurs de

Devant la cour certains administrateurs de l'Union, dont la nonination est plus récente, sont intervenus pour faire déclarer par la cour que l'Union est régulièrement constituée, du moins sous sa dernière foune.

Me Bigot de Grandrut, avocat du barreau de Paris, a plaidé pour l'Union nationate qui avait interjeté appel du jugement du tribuual de commèrce de Lille.

Me Combles, également du barreau de Paris, s'est présenté pour M. Hamburg, le fondateur et l'ancien directeur du Taureau et de l'Union nationale, à qui la nouvelle administration réclame la restitution de sommes considérables.

sommes considérables.

M° Legrand, du barreau de Douai, a plaidé
pour les administrateurs intervenants.
La cour a mis la cause en délibéré. Nous
ferons connaître la décision, qui intéresse
particulièrement notre région.

La gendarmerie a arrêté, avant-hier, à la gare, un expulsé, du nom d'Alexandre Lombard. Il se rendait à Paris, a-t-il avoué.

Nous avons annoncé, hier, l'arrestation, à Bondues, d'un Polonais nommé J. Wis-zlanski, sous l'inculpation de vagabon-

dage. Il paraît que cet étranger a donné bien Il parait que cet étranger a donné bien de l'embarras aux gardes-champètres de cette commune. Il parcourait les rues du village, entrant dans les cabarets, dans les maisons particulières, et son attitude n'était pas du tout rassurante.

'Un garde survint et lui demanda ses papiers. Il ne répondit pas d'abord, mais il s'écria bientôt : « Capout (mort) police ! » Le garde ne riait pos ace mot de « capout.» Il a voulu conduire l'étranger devant le maire.

maire.
Au lieu d'obéir, le Polonais s'est rebellé contre le garde, l'a renversé
Fort heureusement, un autre garde est yenu au secours de son collègue, et ils ont pu arriver à destination.
Le maire a fait mettre le Polonais au violon. Il est alors devenu furieux, a brisé

Depuis son entrée au Palais-de-Justice à Lille, il se refuse de répondre aux ques-tions qui hui sout posécs. On r'a pu savoir son ron, que grâce à une lettre découverte sur lui. On croît que cet individu a intérêt à cacher son identité.

Etat-Civil de Roubaix. — D. GLADATE — S. PAISSANGES du 20 juntier. Gabrizile Debrus chert, rue St-Jean, 63. — Ga-prielle Ooghe, rue de Soulisse. — Emma Du-moutita, au Pile, cour Bognert, 4. — Frédéric Moor, rue des Longues-Hales, cour Cornil, 3. — Addiphe Verspeeten, rue Bernard, cour Beyaval, 4. — Irma Snick, rue des Longues-Hates, 272.

DECLARATIONS DE DECES du 29 janvier. —
Lucie Pattyn, 84 ans, journalière, à l'Hospice.
— Heuri Decock, 41 ans, aut de la l'Hospice.
— Camille Cromaellack, 6 mois, rue d'Alma,
cour Decock, 5.— Charles Nouveau, 64 ans,
peintre, rue de la Lys. — Fidéline Dutilleul, 63
ans, ménagère, chemin de la Maguellerie. —
Désié Dukar, 50 ans, concierge, rue de Mouceaux. — Charles Bocquet, 3 jours, rue du
Chemin-de-Fer, 85. — Augustine Vein, 6 mois,
rue de l'Hermitage, cour Billan, 10. — Aline
Declercq, 27 ans, ménagère, rue Bayart. — Octavie Jacques, 81 ans, rue de l'Hermitage, cour
Delinau, 5. — Louis Houzet, 8 mois, au flutin,
ferme Houzet.

MARIAGES du 29. — Désiré Parent, 26 ans,
appréteur, et Sidonie Ducculombier, 21 ans,
concierge. — Henri Delbocque, 34 ans, trieur
de laines et Célérine Deboosère, 44 ans, ménagère. DECLARATIONS DE DECES du 29 janvier.

Etat-Civil de Wattrelos — DEGLARATIONS DE NAISSANCES DU 19 JAN VIER 4879. — Arthur Destombes, Petit Tour nay. — Fidéline Thibaul, Cretinier. — Mari Devogèle, rue du Moulin. — Flore Vossar

Plunie. Du 20. — Eugénie-Marie-Thérèse Demarez, Fretinier. — Marie-Ursule-Sophie Cracco, rue du Greffier. — Elise Thiefry, Vicille Place. Du 21. — Alfred Libberecht, Houzarde. Du 23. — Marie Pottier, Plonys. — Angèle-sophie-Josephine Dhukt, rue Hautes Voies.

price.
Du 22.— Florentine Haroux, 46 ans, 41 mois, uénagère, Vicille Place. — Pierre-François-Joseph Glorieux. 78 ans, 10 mois, journalière, Frimonpont.
Du 21.— Marthe-Sabine-Juliette Delporte, 11 nois, Vicille-Place.

mois, Vieille-Place, PUBLICATIONS DR MARIAGES. — Anguste De-jagere, 22 ans, tisserande, et Flore-Odyle-Joseph Dubrulle, 24 ans, tisserande, MARIAGES DI 29 JANVIER. — Emile Pottier, 21 ans, tisserande, 20 ans, tisserande

ans, tisserande. Du 23.— Gustave Vandeputte, 23 ans, tonne-lier, et Isabelle-Marie-Thérèse Plouvier, 23 ans,

État-civil de Tourcoing

Phalempins.

DECLARATIONS DE DECES DU 29 janvier —
Marie Lepers, 75 cas t mois, veuve de Alexandre Gruart, Hospice-Général. — Fidéline Brassart, 61 ans 1 mois, veuve de Augustin Leclerq, MARIAGE du 28 janvier. — Pierre Debol, 29 aus, boulanger, et Pauline Dillies, 24 ans, sans

profession.

— Parmi les décrets signés avant-hier, par le président de la République, on a remarque celui qui noume M. Marmottan, président du Conseil d'administration des mines de brouy Pras-de-Calaisis, riche capitaliste possediant, diron, au moins dix millions, au poste de trèso rier pavenregeneral de dans I Echo de la Frontier de Valenciennes :

« M. Marmottan est notre concitoyen, mais cette considération ne doit pas nous empêcher de blainer, comme il le mérite, un acte de favoritisme qui frise le scandale.

» M. Marmottan n'appartient pas a l'administration des finances. Comment se fait-il donc quen dehors de toutes les regles de la hiérarchie, qu'au mépris de services rendus, de droits acquis par d'honorables fonctionnaires qui ont travaillé toute leur vie en vue d'un poste qu'ils ont loyalement gagné, M. Marmottan ai t'ét nommé d'emblée tresorier payeur-général d'un ens départements les plus importants :

» On se le demanderait en vain si on ne savait que M. Marmottan a un. sien frère qui est député radical de la Seine, un de ceux qui denandent a cor et a cris l'épuration du personnel, sans se soucier le môins du monde de la perturbation que cela peut feter dans les services publics.

publics. bilà tout le secret de la comédie, comédie

partialité!

» Gest toujours le même jeu : ôte-toi de la !

« Gest uny mette! Et, en aliendant, le pauyre peuple attend toujours l'éer de presperite-qu'on a fait luire a ses yeux... avant le volkarmottan d'être plus que miliomaure, il lui fallait en-dêtre plus que miliomaure, il lui fallait en-

Ainsi c'est entendu, M. Marmottan va, lui si, s'engraisser des sueurs du peuple. ussi, s'engraisser des sucurs du peuple l'était, on s'en souvient, le cliché favori de épublicains... quand ils n'étaient pas au pou-

Convois Funèbres & Obits

Les amis et commissances de la famille (ATTEAU, qui, pur oubli, n'auraient pas recu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph (ATTEAU, décèdé à Roubaix, le aj janvier 1879, à l'âge de 77 aus, sont pries de considerer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi ter févrirer 1878, 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Le VIGILES sont chautres le Vendredi 31 janvier, 43 heures. — L'assemblée rue de la Roudelle, n° 30. s, sont pries de constacrer le present avis-nime en tenantlieu et de bien vouldir as-ter aux CONVOIet SERVICE SOLENNELS-t auront lieu le samedi ler février 1873, à y ures 172, en l'église de Groix, — La MESSE (CONVOI sera celébrée pendant le LAUDES, Les VIGILES seront charées le LAUDES, courant, de la contrait de la Contrait de la sison mortual e, rue de la Limite, n° 8, a oix, (derrière le bureau d'octroi de l'Épeule),

ÉPHÈMÉRIDE ROUBAISIENNE

30 JANVIER 1665. — Institution à perpétulié de la confrérie de Saint-Joseph dans la cha-pelle de ce nom à Roubaix,par le pape Alexan-dre VII. TH'O LEURIDAN.

BOURSE LINIÈRE. — Il y a eu un peu plus d'activité sur la vente des lins de pays et de la Russie. Les affaires en fils sont dif-ficiles. La vente des toites reste la mêne que la semaine dernière.

MARCHÉ AUX BLÉS du 29 Janvier 1878 (bulletin commercial). —Marché assez bien approvisionné: 1,200 hectolitres. Vente lente en baisse de 50 à 75 c. par hectolitre. Farines tenues 36 fr. en boulangerie, difficiles à vendre.

MARCIIÉ AUX BLÉS du 29 Janvier 1879 (communiqué par l'Hôtel-de-Vill). — Baisse inoyenne ; fr. 62 centimes.

Belgique

Nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros, qu'une tête d'enfant nouveauné avait été trouvée à Nimy, non loin de la chapelle de Conception.

Le mystère continue à régnerautour de cette affaire qui a ouvert le champaux plus sinistres sunnositions.

violoa. Il est alors devenu furieux, a brisé suppositions.

Ses chaines et mis le feu au lit de camp.

Où le reste du corps a-t-il été caché? A

l'exemple de Billoir et de Mesdagh, le coupa-ble encore inconsur n'at-il pas décemps en morceaux le petit cadarre? Cout-co que l'ou se demande et ce que la justice ne tardera pas

découvrir. Voici les renseignements que nous avons re-

Voici les renseignements que nous avons recueillis:

Vendredi dernier, une fename de Masniny pas
sant par le chemin d'Enghien, près le château
ne ... ie baron Shraut aperent de Fautré côté
de la route un sac qui avait contenu du charbon. Elle le poussa di avait contenu du charbon. Elle le poussa di avait contenu du charpon. Elle le poussa di pied, puis sentant quelque résistance, Toavrit. Quelle ne fut, pus sa raycur lorsqu'elle en retiraune petite tête dersfaut, couverte de cheveux noirs, et completement gelée : Immédiatoment elle fit part de sa découverte aux autorités de Nimy qui, après
ses premières constations, infsrmerent le parquet de Mons.

L'examen de la tête a démonfré que la dicollation avai été récente; le sang dont la delaavait d'abord empéchélécoulement s'en échappait encore assez abondamment, parati-fi, forqu'elle a été transportée au parquet. Le nez
est écrasé, et l'on peut supposer que l'enfant
aura été jeté à terre et que c'est à l'aide d'une
hache on d'une bèche qu'on lui aura ensuite

ura été jeté à terre et que c'est à l'aide d'une aache ou d'une bèche qu'on lui aura ensuite ranché la tête. Depuis trois jours deshommes accompagnés la chiens de chasse l'attent les bois de Mons de Galla, esperant arriver à découvre le cate du corps.

—'Un incendic a éclaté hier vers neul heures lu soir à la ferme de M. Trichyre, sur le terri-oire de Nechin, Bien que les secons aient été reganisés immédiatement, presque au le serve de les cours de la corps organisés immédiatement, presque vous forme a été réduite en tendres. Henz, placi-récemment construites et vousés ont seule

recemment construites et voluces ont seules pu être préservées. Les chevaux et bestiaux out été sauvés, Les pompiers de Templeuve se sont empres-sés de se rendre sur le fhéatre du sinstre, mais l'incendie avait fait de si rapides progres que leur concours est arrivé alors que le feu avait dejà presque acompli son œuvre destruc-tive.

tive.

- Vendredi matin, dans la gare de Jemelle, deux plochems étant occupés à enlever les neiges, se sont fait écraser par une locomotive faisant les manœuvres. Ces deux malheureux ont été trés sur le coup. L'un deux est père é 5 enfants, et son épouse est alitée depuis deux mois, atteinte d'une maladie grave.

- Hier matin, on a irouvé à Louvain, dans le fourgon d'un train de marchandises venant de Bruxelles, un enfant nouveau-né, vivant et paraissant bien constitué. Lue instruction au

de Bruxelles, un enfant nouveau-né, vivant et paraissant bien constitué. Une Instruction, au sujet de cette mystéricuse affaire, est ouverte. On croit être sur les traces de la personne qui a abandonné ce malheureux petit être.

FAITS DIVERS

FAITS DIVERS

Le Petit Lyonnais raconte que huit malfaiteurs se sont introduits nuitamment, vers deux heures du matin, avec escalade, dans la propriété de M. Tisseur, rentier, place de la Bascule, aux Charpennes. Ces malfaiteurs on fait tout d'abord pleuvoir une gréle de grosses pierres sur l'habitation.

Le bruit des vitres qui volaient en éclats réveilla en sursaut M. Tisseur, sa famille composée de trois personnes et ses deux locataires, Ils se précipitent tous dans le vestibule du rez-de-chaussée; mais les pierres y pleuvent. M. Tisseur en reçoit trois en pleine poitrine, et son fils est également blessé par un de ces projectiles. Les malheureux assaillis cherchent à se mettre à l'abri des cailloux qui pleuvent dans le couloir, tandis que tos assaillants continuent l'attaque en proférant des menaces de mort. Co bombardement durait depnis plus d'une demi-heure. Des voisins accourus au bruit avaient été eux-mêmes accuellis à coup de de pierre et allaient recevoir un mauvais parti, quand deux militaires du 3º hussards, Albran et Régis Côpin sont bravement intervenus et se sont courageusement élancés au devant des huit malfaiteurs. Ceux-ci ont pris la fuite. Sept d'entre eux on pu s'échapper, mais le huitième a été moins heureux. Couduit à la prison de Villeurbanne, il a déclaré se nommer Antonin David et a refusé d'indiquer son domicile.

Le Figure signale un suicide acconintie. d'indiquer son domicile.

- Le Figaro signale un suicide accompli dimanche a Versailles, dans des circonstan-

es singulières. Le fait s'est passé au restaurant Bresmes rue Duplessis, 47 et a eu pour acteur un inconnu dont l'attitude, la mise et les manères ne dénotaient rien d'anormal.

Entre vers sept heures dans l'établisse-ment, cet homme était resté, après son re-pas, près de trois heures immobile devant

ment, cet homme était resté, après son repas, près de trois heure's immobile devant
une tasse de café qu'il s'était fait servir, et
c'est au moment où le garçon le priait de
vouloir bien solder sa noie qu'il tira de sa
poche un pistotet et se brûla la cervelle.

Transporté à l'hôpital civil, ce malheureux est mort dans la nuit, sans qu'aucun
indice ait pu faire connaître son identité.

— Dans la nuit du 22 au 23 courant, vers
minuit, la carrière die de Saint Cyr, située
sur le territoire d'Elbeuf, s'est écroulée, produisant un fracas épouvantable qui, dans
les envirous, a fait croire à un tremblement
de terre. Plusieurs arbres out été déracinés.

Cette carrière est exploitée et trois hommes travaillaient sous ses voûtes dans la
journée du 22.

Le vylume des terres et des piornes diven

ournée du 22. Le vulume des terres et des pierres ébou-Le vintine des terres et des pierres chou-lées est d'environ 3,000 mètres cubes.

— Les Pelites Affiches nous aprennent qu'un hôtel situé à Paris, avenue d'Iéna, a été vendu à M. Gonzalo Moliner, rentier à Paris, rue Saint-Florentin, n° 4, par M. Do-minique Bazaine, ex'ingénieur, rue d'Am-standam 0 d'avez-res sterdam. 94, ayant agi au nom et comme tuteur actif de son frère François-Achille Bazaine, ex-marechal de France, interdit légalement, suivant jugement des criées de la Seine du 24 décembre 1878, moyennant 320,030 fr.

TRIBUNAUX

Les journaux de gauche font grand bruit de la prétendue découverte du vrai coupa-ble dans l'affaire Rouvier. Ils n'oublient qu'une chose : c'est que la dénonciation qui vient de se produire à l'audience au cours vient de se produire à l'audience au cours du procès de la Lanterne s'était déjà pro-duite très-peu de jours après le procès faite par le même témoin contre la même per-

sonne.

Or à cette époque, l'enquête qu'on réclame aujourd'hui a été faite, et les résultats en furent tels qu'on ne songea par un instant à poursuivre la personne dénoncée.

La Gazette des Tribunaux du 1° août 1876 a constaté officiellement ces faits de la façon

a constaté officiellement ces faits de la façon suivante :
« Plusieurs journaux annoncent qu'on aurait découvert l'individu qui se serait rendu coupable des faits pour lesquels M. Rouvier a été poursuivi. Certains articles désignent même cet individu par une initiale. On dit qu'il a été mis en état d'arrestation et qu'une instruction nouvelle est commencée.
» Cette nouvelle est controuvée. »
Voici ce qui s'est passé:

Voici ce qui s'est passé; «Depuis quelques jours des bruits s'étaient répandus que l'auteur des faits qui s'étaient répandus que l'auteur des faits qui s'étaient passés au Palais Hoyal, le jeudi-saint, était une personne que les rumeurs désignaient d'une façon précise.

» M. le prétet de police a voulu que le fait fût éclairei.

» Cette personne fut appelée dans le cabi-net de M. Clément, commissaire de police, On y fit venir les cinq petites filles enten-dues comme témoins dans l'affaire Rous

» Chacune d'elles fut mise séparément en

» Chacune a chies tut mise separement en présonce de la personne désignée par la rumeur dont nous venons de parler.

» Toutes cinq déclarèrent, d'une façon très-nette et sans aucune hésitatien, qu'elles ne reconnaissaient pas le monsieur qu'on leur présentait et que c'était la première fois qu'elles le voyaient.

» L'aspect du reste de cette personne ne peut permettre aucun doute avec M. Rouse peut permettre aucun doute avec M. Rouse

peut permettre aucun doute avec M. Rous

7.5.00

dhe artiles ont Mall'er vie bre de modes

pri tre l'A